



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

**Monsieur Antoine CHALEIX**  
**Directeur académique des**  
**services de l'Éducation**  
**nationale**

Inspection académique Bobigny  
8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny Cédex

Saint-Ouen-sur-Seine, le 20/06/2023

**Objet : séjour de trois classes de l'école Langevin à Clohars Carnoet**

Monsieur le Directeur académique,

Par la présente je viens vers vous car la municipalité a été informée par les parents d'élèves de l'école élémentaire Paul Langevin de ma commune que le séjour de deux classes de CP (Mmes MARCHAUD Fanny et GLORIEUX Sophie) et d'une classe de CE2 (Mme MADEC Linda) prévu en cette fin d'année scolaire en Bretagne à Clohars Carnoet ne pourrait avoir lieu pour des raisons administratives.

Selon mes informations, le dossier de demande d'autorisation n'aurait pas fait l'objet d'une transmission à la direction académique dans les délais prévus par le service compétent.

Je suis dès lors interpellé par les représentants de parents d'élèves qui s'émeuvent de cette situation regrettable alors que le séjour a fait l'objet d'un travail pédagogique en amont et que les élèves se sont impliqués dans sa préparation et sont évidemment impatients de partir.

L'école élémentaire Langevin est située en quartier prioritaire politique de la ville. Nous partageons avec vous l'intérêt d'un tel séjour pour des élèves en très grande majorité issus de milieu défavorisé. C'est à ce titre que la ville a apporté sa participation financière à ce projet et qu'elle propose encore chaque année des classes de neige à l'ensemble des classes de CM2.

Je vous saurais gré de bien vouloir réexaminer cette demande de départ.

J'imagine sans aucun doute que cette fin d'année est particulièrement chargée. Aussi, n'aurais-je pas pris le risque de vous solliciter si je n'avais pas considéré ce sujet comme éminemment important pour les élèves, pour leur famille comme pour l'équipe éducative de l'école.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de mes salutations distinguées.

Karim BOUAMRANE  
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine  
Vice-Président du Département